



Étudiants entrepreneurs

Membre fondateur de Pépite Bretagne, l'université Rennes 2 favorise l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprise et propose pour cela des aménagements pour les étudiants-entrepreneurs.

Le Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE)

Le [Statut National Etudiant-Entrepreneur](#) permet aux étudiant·e·s d'élaborer un projet entrepreneurial pendant ou à l'issue de leur parcours universitaire grâce à un accompagnement personnel du Pépite Bretagne et d'un tuteur-enseignant de l'université.

Ce statut permet vous permet de développer votre projet, individuel ou collectif, dans les meilleures conditions, tout en poursuivant votre cursus à Rennes 2.

Qui est concerné ?

Tout·e étudiant·e de l'université Rennes 2 peut être éligible au statut d'étudiant-entrepreneur selon les conditions suivantes :

- avoir le baccalauréat ou équivalence ;
- avoir une idée de projet formalisée ;
- être sélectionné par un comité du Pépite Bretagne.

Comment bénéficier du statut ?

Pour bénéficier du statut national étudiant-entrepreneur, vous devrez déposer un dossier de candidature individuel sur la plateforme dédiée avant la date limite prévue et vous recevrez le cas échéant une convocation par mail.

De quels aménagements peut-on bénéficier ?

Les étudiant·e·s de Rennes 2 possédant le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) pourront bénéficier des aménagements suivants durant leur cursus :

- des aménagements horaires,
- d'une substitution du stage de fin d'année par le projet entrepreneurial dans le cas de stages obligatoires,
- d'une valorisation du projet entrepreneurial par la remise d'équivalence ECTS,
- d'un suivi par un tuteur professionnel et un tuteur enseignant...

Outre les aménagements proposés, d'autres [avantages vous seront offerts par le statut étudiant-entrepreneur](#).

L'espace Cré'apprendre : incubateur de projet professionnels

L'université Rennes 2 met à disposition de ses étudiants-entrepreneurs et équipes Pépite l'espace Cré'apprendre, un lieu entre espace de pédagogie et incubateur de projets. Vous pourrez notamment y faire du co-working ou suivre des activités liées à l'entrepreneuriat ou le développement de compétences associées.

[Plus d'information sur l'équipement et les services de Cré'apprendre](#)